Différentes solutions pour protéger mon bassin versant contre le ruissellement

Jusqu'à présent en 2020, les précipitations intenses n'ont pas touché notre territoire et n'ont pas provoqué de ruissellement, ni de coulées d'eau boueuse. Toutefois, nous ne sommes pas à l'abri de ces phénomènes les années suivantes. Ils peuvent être à l'origine d'importants dégats sur les parcelles, dans les communes, ou encore à l'origine de pollutions dans les cours d'eau de l'Ill, du Thalbach, du Walbach etc. Ces dégats affectent aussi bien les agriculteurs, que les collectivités locales ou des citoyens et véhiculent une image négative de la profession agricole.

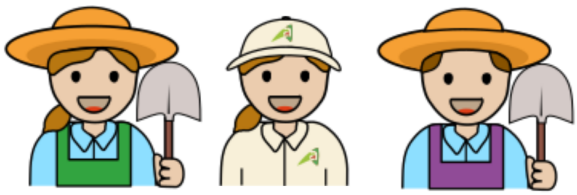

"Ensemble, nous pouvons continuer notre effort et prévenir le risque de ruissellement et des coulées d'eau boueuse sur notre territoire"

Aujourd'hui, j'ai observé une croûte de battance sur le sol de ma parcelle

Demain, cela peut provoquer du ruissellement et de l'érosion sur ma parcelle, creuser des ravines et créer des dépots de terre en bas de la parcelle

"Comment ces phénomènes peuvent-ils m'impacter?"

L'érosion peut déclencher d'importantes pertes de terre, de fertilisants, de produits phytosanitaires sur ma parcelle.

Et puis la terre partie s'accumule en bas de parcelle, créant les zones de salissement. Les ravines se forment. Je n'arrive plus à circuler avec mon tracteur.

Si on veut que ça ne se reproduise plus les années suivantes, comment faire ? Par où commencer ?

En plus ce n'est que la "bonne terre" qui part. En même temps l'érosion peut aussi arracher les cultures qui viennent juste d'être semées. Les engrais perdus peuvent occasionner la pollution de l'eau.

Mon voisin a de la boue dans sa cour et la route est couverte de terre jusqu'à la maison.

On vous aide à trouver les solutions

Se poser des bonnes questions...

"Je m'interroge dans un premier temps sur la façon dont ma parcelle est conduite pour prévenir le ruissellement. Les mesures culturales sont les premières qui peuvent m'aider."

Je peux inclure plus de cultures d'hiver dans mon assolement et j'alterne mes cultures pour couvrir le sol en période orageuse.

Les cultures d'hiver, bien développées à la période des violents orages de mai/juin, génèrent moins de ruissellement et surtout moins d'érosion, que les cultures de printemps, qui ne protègent pas suffisamment la surface du sol, en raison de leur faible développement.

Je peux pratiquer le non-labour, en laissant les résidus de mes cultures sur la surface ou me renseigner sur le semis direct.

Dès qu'on passe en non labour et qu'on laisse des résidus en surface, ceux-ci vont jouer un rôle de « micro-barrage ». Chaque morceau de paille ou canne de maïs limite la vitesse d'écoulement de l'eau ruisselante, favorise son infiltration et ainsi réduit le départ de terre. En plus, la présence de « couverture » limite l'impact des gouttes de pluies sur le sol, d'où moins de battance. La matière organique se concentre en surface et augmente la stabilité structurale des agrégats du sol.

Je limite le nombre de passages d'outil et j'évite les outils animés pour une préparation du sol plus motteuse en maïs.

La préparation du sol motteuse retarde la formation de la croûte de battance qui est le point de départ des phénomènes de ruissellement et d'érosion.

Je séme un couvert végétal entre mes deux cultures principales : en non-labour après blé, je le séme plus tôt et j'utilise des espèces à C/N élevé pour avoir des résidus au printemps. Ou encore je maintiens ou développe les prairies sur les parcelles à risques.

Les résidus en surface protégeront le sol contre la battance et l'érosion. Le système racinaire retiendra la terre dans les zones sensibles (sous réserve que le couvert ne soit pas détruit par le labour).

"Et pour empêcher le ruissellement de se propager..."

Il existe aussi les dispositifs naturels pour freiner les coulées de boue : des fascines, des haies, des bandes enherbées ou des bandes de Miscanthus. Ces aménagements si ils sont placés aux bons endroits protégent les communes, les routes et nos maisons, parce qu'ils retiennent la terre à l'interieur. On en parle une prochaine fois ;)

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE SI VOUS SOUHAITEZ CHANGER VOS PRATIQUES

Animatrice de l'opération
SIVACHEVA Mariia
conseillère Agronomie et Erosion
06.11.68.39.31
mariia.sivacheva@alsace.chambagri.fr

Chambre d'agriculture d'Alsace
Quartier Plessier, Bât. 24
39 avenue du 8ème régiment des hussards
68130 ALTKIRCH
Accueil : 03 89 20 97 00

Les partenaires techniques :

Ets Armbruster, Feuerstein, Walch, Gustave Muller, C.A.C. Planète légumes, BIO Grand EST

Les partenaires financiers :